

Département
De Vaucluse

DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de



ENTRAIGUES
SUR LA SORGUE

SEANCE
30 Mars 2023

OBJET :
**Demande de
subvention
FIPDR-Préfecture
Extension de la Vidéo
Protection**

RAPPORTEUR :
Le Maire

N°
2023-03-20

PJ :

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars, à dix-huit heures quinze minutes, les Membres du Conseil Municipal d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L 2121-09 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Guy MOUREAU, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : 23

Guy MOUREAU – Jean-Luc BARCELLI – Josette PULITI – William BOUQUET – Corinne CRISTOFARO – Régis PHALY – Marion PAPADOPOULOS -Alain NOUVEAU – Aurore CHANTY – Alain MAGGI – Jean-Pierre GOMEZ – Rose-Marie RUBIRA-GEOFFRAI – Christian GUICHARD – Serge BERNABÉ – Jean-Paul DELCASSO – Sylvia MOUCADEL – Sabah BOULMAIZ – Anthony GIACOMONI – Line PIGHINI – Patrick MOUTTE – Jennifer MACIA – Denis DUCHENE – Christine D'INGRANDO

Étaient Excusés : 6

Odile BOUCHARD-TRUMEPHUS représentée par Christian GUICHARD
André BOUCHENY représenté par William BOUQUET
Audrey TRALONGO représentée par Régis PHALY
Aurélié NOUGIER représentée par Josette PULITI
Marjorie BARRE représentée par Jean-Paul DELCASSO
Jean-Philippe TESTUD représenté par Denis DUCHENE

Absent :

Secrétaire de Séance : Josette PULITI

☞ ☞ ☞

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'appel à projets 2022 du programme S du fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation,

Considérant l'appel à projets reçu le 7 mars 2023 de la préfecture de Vaucluse demandant une réponse avant le 31 mars 2023,

Considérant que l'appel à projets permet d'obtenir un financement quant aux projets de développement de la vidéo protection (uniquement les projets d'installation ou d'extension),

Considérant la volonté de la commune d'étendre le réseau de vidéo protection à la cours des anciennes écoles (contiguë à la place de la mairie) qui abrite la maison de santé pluri professionnelle et d'implanter une nouvelle caméra sur la place du Béal,

Monsieur le Maire propose de solliciter le programme S du FIPDR pour cette opération d'investissement pour un montant total de 5 755,63 €

Monsieur le Maire propose de valider le plan de financement global suivant pour les travaux repris ci-dessus :

	Nature	Taux (en %)	Montant HT
État	FIPDR	50	2877.82 €
Commune d'Entraigues	Autofinancement	50	2877.82 €

Après avoir ouï l'exposé,
Et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'Unanimité

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus
- **SOLLICITE** pour la réalisation de cette opération une subvention de 2 877.82 € au titre du FIPDR
- **S'ENGAGE** à démarrer les travaux dès l'attribution de la subvention
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention et à signer tous les documents s'y rapportant

Fait et délibéré
Les jours mois et an ci-dessus
ont signé
Pour copie conforme

La secrétaire de séance, Le Maire,

~~Josefette PULITI~~

~~Guy MOUBEAU~~

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte certifié exécutoire le : 05/04/2023
Après dépôt en Préfecture le : 31/03/2023
Après publication ou notification le : 05/04/2023
P/O



Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20230331-31-03-23DELIB20-DE
Date de télétransmission : 31/03/2023
Date de réception préfecture : 31/03/2023